

**JUSTICE** Une audience unique en juin 2011

Ux. Plat. -  
10/09/2010

# Les 200 dossiers des papetiers aux prud'hommes

**D**ans quelques mois, les conseillers prud'hommes d'Orange vont avoir du pain sur la planche.

Les premiers dossiers des papetiers de Malaucène sont arrivés cet été, les autres suivront par vagues successives. Au total, après l'annonce de la fermeture des papeteries de Malaucène le 17 avril 2009, plus de deux cents situations seront jugées lors d'une audience unique fixée en juin 2011. Faute de place dans la salle de l'avenue Jean-Henri-Fabre, la séance sera délocalisée au tribunal d'instance d'Orange.

« Ici on ne peut accueillir pour des raisons de sécurité plus de cinquante personnes. La date peut sembler éloignée mais il faut le temps d'absorber toutes ces affaires et aux avocats de préparer leur défense » explique Sylvie Brès, la présidente du conseil des prud'hommes d'Orange.

## Dix-mois avant le prononcé

Entre les premières audiences de conciliation annoncées d'ici la fin de l'année et la rédaction du jugement, 18 mois se seront sans doute écoulés. « Après l'audience de jugement, il y a le



Sylvie Brès, la présidente du conseil prud'homal d'Orange.

délibéré. Et pour le rendre on devra regarder dans le détail les deux cents dossiers. Puis il y a le temps de rédaction. Pas avant fin 2011, on ne devrait pouvoir prononcer le jugement, même si les quatre conseillers de la section industrie qui seront inscrits au rôle y mettront toute leur énergie pour les faire avancer au plus vite. On

veillera également à ce que les dossiers des autres justiciables ne soient pas pénalisés ». Depuis deux ans, la crise aidant, la section industrie est l'une des plus chargées de la juridiction. Aux côtés de celle des activités diverses et du commerce.

À la fin de l'année, cela fera deux ans que la juridiction carpentrassienne a rejoint celle

## REPÈRES

### DES CHIFFRES

■ En 2008, 438 affaires ont été terminées au fond, contre 342 en 2009. Pour la section agricole : 41 affaires, le commerce : 105, les activités diverses : 65, l'encadrement : 37, l'industrie : 94.

d'Orange.

### Les délais sont passés de 10 à 14 mois

Et aujourd'hui si les délais du traitement des affaires se sont allongés, la présidente évoque davantage l'élection de nouveaux conseillers que la fusion des deux prud'hommes. Le rapprochement serait-il de l'histoire ancienne ? « Au final, il y a eu plus de crainte que de répercussions. Et si les délais moyens entre 2008 et 2009 sont passés de 10 à 14 mois pour un dossier, c'est plutôt dû à la prise de fonction de nouveaux élus qui n'ont pas eu le temps d'être formés par les anciens dont beaucoup n'ont pas souhaité reconduire leur mandat. Ce n'est pas une critique mais un constat ».

Eu.M.